

# Le « blues » de Quentin Le Guillous, agriculteur qui défend les méthodes conventionnelles

Membre du syndicat des Jeunes agriculteurs, cet exploitant trentenaire céréalier, **installé en Eure-et-Loir**, défend le glyphosate et dénonce l'« agribashing » contre sa profession.

**Par Laurence Girard**



Quentin Le Guillous, agriculteur céréalier à Saint-Lubin-de-la-Haye, en Eure-et-Loire, le 29 novembre. NICOLAS KRIEF POUR « LE MONDE »

Sur un fond de ciel gris sombre, le tas de maïs tranche, avec sa couleur orange. Dans la parcelle de 20 hectares, la moissonneuse-batteuse abat sans relâche la besogne, crachant les grains de maïs dans la remorque à chaque aller-retour. Dans les champs ratiboisés, lièvres et faisans détalent. Au volant de son engin agricole, Quentin Le Guillous, 29 ans. Le temps presse. « *Normalement, nous terminons la récolte de maïs le 10 novembre, mais la pluie a retardé les travaux* », explique le jeune agriculteur céréalier, installé à Saint-Lubin-de-la-Haye, en Eure-et-Loir, à la limite des Yvelines.

Pourtant, mercredi 27 novembre, il n'a pas hésité à prendre son tracteur, à 5 h 30, direction Paris où il a rejoint le cortège de véhicules agricoles bloquant le périphérique. Une

mobilisation orchestrée par le syndicat agricole FNSEA associé aux Jeunes agriculteurs (JA) pour faire pression sur le gouvernement. En tant que secrétaire général des Jeunes Agriculteurs d'Ile-de-France, M. Le Guillous défend une certaine idée de l'agriculture et des agriculteurs. Une agriculture dite conventionnelle qui ne voit pas comment elle se passerait des produits phytosanitaires de synthèse, dont le glyphosate, et qui se dit victime de la vindicte populaire qualifiée d'« agribashing ».

« *J'ai le blues quand je regarde les réseaux sociaux. Tout le monde nous tape dessus. Nous sommes les agriculteurs du peuple qui dicte sa volonté. Si le peuple décide qu'il faut des zones de non-traitement de 150 mètres, nous n'avons pas grand-chose à dire* », explique M. Le Guillous. Le sujet sensible des zones non traitées aux pesticides censées protégées les populations était au cœur de la mobilisation. D'autant que le gouvernement devrait trancher le sujet en décembre. M. Le Guillous se dit prêt à repartir à Paris avec son tracteur suivant la décision. Même s'il ne souhaite pas s'associer au mouvement de grève du 5 décembre, étant à titre personnel pour la réforme des retraites proposée par le gouvernement.

## Question du prix

Le jeune agriculteur reconnaît également être dépendant du glyphosate. Suivant les traces de son père, il pratique le non-labour des terres et utilise donc ce désherbant pour nettoyer la parcelle avant de semer une nouvelle culture. « *Nous en utilisons un litre par hectare quand les Canadiens en mettent 22 litres* », affirme M. Le Guillous qui se dit soucieux de limiter les doses. « *Ce qui nous fend le cœur, c'est de se dire que ceux qui nous critiquent mangent en un quart d'heure un plat industriel* », dit le jeune céréalier qui brocarde aussi « *des distributeurs comme Lidl qui vendent des tomates cerises marocaines à 1 euro* ».

« Il est triste que l'on soit contraint de se diversifier pour vivre. »

La question du prix est au cœur des préoccupations. « *Pour le blé ou le maïs, nous sommes dépendants des cours mondiaux, nous ne pesons rien face à l'Argentine, au Brésil ou à l'Ukraine* », reconnaît M. Guillous, qui cultive blé tendre, blé dur, maïs, colza et orge sur 170 hectares de terre louées, une exploitation reprise à un voisin surendetté qui est parti à la retraite. Il qualifie l'année 2019 de moyenne, avec un prix du blé et du maïs compris entre 150 et 160 euros la tonne. « *Je paie un loyer annuel de 24 000 euros pour les terres et me verse un salaire mensuel compris entre 700 et 1 000 euros selon les mois, et je mets chaque année près de 10 000 euros de côté en cas de coup dur* », explique M. Le Guillous.

Une année, la panne d'un tracteur lui a coûté 6 000 euros. Le coût du matériel agricole pèse de tout son poids dans les comptes. Pour la moissonneuse-batteuse, partagée entre trois exploitants, il a fallu déboursier 350 000 euros il y a huit ans. « *Le prix du blé n'a pas varié entre 1980 et aujourd'hui alors que le prix d'un tracteur est passé de 30 000 à 70 000 euros et peut monter jusqu'à 250 000 euros* », constate M. Le Guillous. Pour accroître la valeur ajoutée sur l'exploitation, le jeune agriculteur a décidé d'installer, avec sa femme, un atelier de production de pâte à base de blé dur de la ferme, à partir de janvier 2020. « *Mon père trouve l'idée innovante mais il est triste que l'on soit contraint de se diversifier pour vivre* », affirme M. Le Guillous.